



INSCRIPTION 2024

CATÉGORIE: ÉMISSION TÉLÉ HUMORISTIQUE DE L'ANNÉE

INFORMATION

Pour inscrire une émission télé, un producteur doit remplir ce formulaire et être membre en règle de l'Association des professionnels de l'industrie de l'humour (APIH). *Veuillez utiliser une fiche par inscription*.

RÉGLEMENTATION

Nous vous invitons à prendre connaissance de la réglementation du Gala Les Olivier 2024, adoptée par le conseil d'administration le 23 août 2023.

PÉRIODE D'ÉGILIBILITÉ

Du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de 350 \$ plus taxes (402,41 \$) par émission.

DATE LIMITE

Le formulaire dûment complété, le matériel requis ainsi que le paiement doivent parvenir à <u>info@apih.ca</u> ou à l'APIH au 2120, rue Sherbrooke Est, bureau 500, Montréal, Québec, H2K 1C3, <u>avant le 3 octobre 2023, 17 h.</u>

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec l'APIH au 514 527-8300 ou à info@apih.ca.

	4
INSCRIPTION	
MAISON DE PRODUCTION :	
RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL:	
CATÉGORIE 4.1.12 ÉMISSION TÉLÉ HUMORISTIQUE DE L'ANNÉE	
TITRE DE L'ÉMISSION TÉLÉ :	
RÉALISATEUR.TRICE :	
INTERPRÈTES PRINCIPAUX :	
MATÉRIEL REQUIS	
☐ Lien vers deux épisodes (de qualité HD) en format Vimeo et <u>ACCESSIBLE JUSQU'AU 24 MARS 2024</u> .	
Si mot de passe nécessaire : Olivier24	
Photo de l'affiche officielle de la production à des fins promotionnelles (par courriel - format jpeg/300 dpi – Full HD 1080 X 1920 px)	
Photo de chaque scénariste à des fins promotionnelles (par courriel - format jpeg/300 dpi Full HD 1080 X 1920 px)	
Paiement au montant de 402,41 \$	
Signature :	



